

Mardi, le 26 juin 2007

Sensibilisation sur les problèmes de gestion des déchets solides

- 0800–0900 Ouverture du Séminaire Arrivée
- 0900–0930 Cérémonie d'ouverture
- 0930–1045 Module 1: Gestion des déchets solides en Afrique
- 1045–1115 Pause café
- 1115–1230 Module 2: La Stratégie Nationale de Gestion des déchets solides urbains au Sénégal
- 1230–1330 Module 3: L'expérience de la Tunisie en matière de gestion de déchets solides
- 1330–1500 Déjeuner
- 1500–1630 Module 4: Groupes de travail
- 1630–1645 Pause café
- 1645–1730 Suite Module 4: Synthèse travaux de groupe
- 1730–1800 Adoption résolution des décideurs, Clôture du séminaire

Mercredi, le 27 juin 2007

Concepts du PPP et le cadre réglementaire

- 0900–1030 Module 5: Les dix grands principes de la gestion des déchets solides
- 1030–1100 Pause café
- 1100–1230 Module 6: PPP – contexte, problématique, concepts, rationalité: quelle perspectives pour une gestion durable des déchets solides au Sénégal
- 1230–1400 Déjeuner
- 1400–1530 Module 7: Dimension économique, système de financement et mode de contractualisation en matière de gestion des déchets solides
- 1530–1600 Pause café
- 1600–1730 Module 8: Etude de cas du Sénégal

Jeudi, le 28 juin 2007

Filières de récupération et de recyclages des déchets solides

- 0900–1030 Module 9: Etude de cas ECO-Lef Tunisie
- 1030–1100 Pause café
- 1100–1230 Module 10: Groupes de travail
- 1230–1400 Déjeuner
- 1400–1530 Module 11: Restitution des travaux de groupe
- 1530–1600 Pause café
- 1600–1730 Conclusion des travaux du panel, synthèse des résultats du séminaire et esquisse de plan d'action

Sponsors

Ce séminaire est organisé avec l'appui financier des organisations suivantes: CEPD, APROSEN,

Participants

Ce séminaire est organisé à l'intention des agents des collectivités locales, des agents des ministères techniques concernés, des ONG, des Associations, des régulateurs, des opérateurs économiques, et des agents des municipalités.

Intervenants

Le séminaire sera animé par une équipe pédagogique comprenant:

- Mme Aminata Fall Niabaly, Directeur général APROSEN
- Melle Kadidia Konare, Institut de la Banque mondiale
- Mr P. Nomba, Directeur du programme PPP, Institut de la Banque mondiale
- Mr Aboubacry Sow, CEPD
- Mme Assane Gueye CISSE, Directrice des Programmes APROSEN et
- Une équipe de consultants externes

Date et lieu

Le séminaire aura lieu du 26–28 juin 2007 à l'hôtel Le Meridien President Dakar (Sénégal)

Pointe des Almadies
BP 8181 Dakar Sénégal
Téléphone : (221) 869 69 69
Fax: (221) 869 69 99
Site web : www.lemeridien-dakar.com
E-mail : reservationindividuelle@lemeridien.com



Séminaire international sur

les partenariats publics-privés (PPP) pour la gestion intégrée et durable des déchets solides

du 26 au 28 juin 2007
Dakar, Sénégal





Séminaire international sur **les partenariats publics-privés (PPP) pour la gestion intégrée et durable des déchets solides**

du 26 au 28 juin 2007 • Dakar, Sénégal

Description et objectifs du séminaire

L'objectif principal d'une gestion des déchets solides est de collecter, évacuer et traiter les déchets produits par la population d'une manière acceptable pour la société en général et avec des effets néfastes limités sur l'environnement. Et cette gestion doit être effectuée en utilisant des moyens les plus économiques. La problématique de la gestion des déchets solides se pose notamment dans les pays en développement avec acuité ; elle est complexe et présente une double nature. En effet, une mauvaise évacuation des déchets peut être une source de problèmes de santé publique (par exemple: parasitose, nuisances visuelles et olfactives, mauvaise qualité de vie) et peut poser un problème environnemental très préoccupant dans les pays en développement ; mais ces mêmes déchets peuvent être des matières premières secondaires et peuvent être utilisés pour la production des ressources économiques supplémentaires lorsqu'il y a une prise en charge efficiente de leur gestion.

Les gouvernements locaux/municipalités sont les autorités qui doivent fournir les services de gestion des déchets solides, et la plus part de ces institutions sont légalement propriétaires des déchets produits une fois que ceux-ci ont été déposés en dehors des ménages ou dans les dépotoirs municipaux même si la collecte a été effectuée par le secteur privé. D'une part avec la croissance des villes, les activités économiques et les changements dans les habitudes de consommation engendrent une augmentation de la production de déchets solides. D'autre part la congestion de la circulation affecte l'efficacité des véhicules de ramassage d'ordures. Cette efficacité est encore moindre avec les longues distances que ces véhicules doivent parcourir pour évacuer leurs chargements, car avec l'extension des villes les dépotoirs sont de plus en plus éloignés des centres villes. Le défi majeur pour les villes est de rationaliser la performance des travailleurs et des véhicules tout en améliorant l'accès des populations aux services d'assainissement.

Les obstacles majeurs sont que dans les pays les moins avancés, il est commun aux municipalités de dépenser 20 à 50 % de leur budget d'opérations pour la gestion des déchets solides. Malgré cela, seulement 40 à 70 % des déchets solides urbains sont ramassés et moins de 50 % de la population ont accès à de tels services. Dans certains cas plus de 80% des équipements de collecte et de transport sont en panne ou en état de vétusté avancé. Dans les pays en développement, les décharges et l'incinération à ciel ouvert sont les norme ; il est donc évident que le service de gestion des déchets solides ne peut pas être laissé au soin unique du gouvernement et qu'il faudra trouver des moyens d'encourager la participation des acteurs non étatiques, notamment le secteur privé local et les petits opérateurs.

En effet, dans la plus part des pays les moins avancés, les petits opérateurs jouent et continuent de jouer un rôle très important dans l'assainissement des villes et quartiers. Ils peuvent ramasser les ordures à l'aide des chariots/brouettes ou autres moyens plus économiques tout en offrant des méthodes de paiement plus flexibles et plus accessibles aux populations moins nanties. Ces petits opérateurs peuvent fournir des services de collecte de déchets solides là où les gouvernements locaux sont absents, comme par exemple dans les zones rurales ou périurbaines généralement enclavées.

Pour insérer les petites entreprises privées et les associations communautaires dans la provision de services de collecte de déchets solides, les autorités doivent considérer les plus performants d'entre elles comme des fournisseurs de services légitimes et leur offrir des modes de contractualisation appropriés à leurs besoins. A cet effet, les municipalités doivent légaliser les petits entrepreneurs, les appuyer dans leurs efforts d'investissements, et contrôler la qualité et les tarifs de leurs prestations dans un cadre réglementaire qui garantit le respect des standards, qualité et prix des services rendus. Donc en un mot, le gouvernement doit appuyer la professionnalisation du secteur.

L'objectif de ce séminaire est de sensibiliser les décideurs et les agents techniques des municipalités sénégalaises aux conséquences d'une absence de politique nationale cohérente pour la gestion efficace des déchets solides. Le séminaire permettra aussi aux participants de mieux comprendre les techniques prévalant à la gestion intégrée durable des déchets solides, et de comprendre l'importance des Partenariats Publics Privés (PPP) pour encourager et organiser la participation du secteur privé local. Au terme de ce séminaire, les participants disposeront de connaissances complémentaires leur permettant de comprendre les arrangements contractuels et le cadre institutionnel et réglementaire nécessaires au développement des PPPs, utilisant les petits opérateurs et des associations communautaires pour des services autonomes d'assainissement. Les participants seront aussi confrontés aux problèmes et solutions relatifs à la mobilisation des ressources financières.

Le séminaire se déroule sur trois jours et est structuré autour de onze (11) modules pédagogiques d'environ 1 heure 30 minutes chacun.

La première journée sera essentiellement consacrée aux décideurs ; elle sera cadrée sur la sensibilisation des Collectivités locales du Sénégal aux conséquences économiques et aux problèmes environnementaux, sociaux et sanitaires qui peuvent être causés par le manque d'assainissement dans leurs localités, en particulier la non collecte des déchets solides. Elle permet aussi aux séminaristes de comprendre la problématique de la gestion des déchets solides en Afrique et en particulier au Sénégal. Elle comprend les quatre modules suivants:

- **Module 1** – Gestion des déchets solides en Afrique: la problématique, les impacts sur la santé, l'environnement et l'économie.
- **Module 2** – La Stratégie Nationale de Gestion des déchets solides urbains au Sénégal - la dynamique de l'Agence de la Propreté du Sénégal (APROSEN).
- **Module 3** – L'expérience de la Tunisie en matière de gestion des déchets solides
- **Module 4** – Groupes de travail sur la gestion des déchets solides: groupe 1: cadre institutionnel /réglementaire et modes d'organisation; groupe 2: systèmes de financement et contractualisation.

Les deux dernières journées feront partie du séminaire technique.

La seconde journée commence par un exposé sur la définition des concepts de partenariat public privé et leur application dans les services de gestion de déchets solides. L'accent sera aussi mis sur le cadre réglementaire et les types de contrats pour inciter la participation des petites entreprises privées et des associations communautaires. Cette journée comprend trois modules à savoir:

- **Module 5** – Les dix grands principes de la gestion des déchets solides.
- **Module 6** – PPP: contexte, problématique, concepts, rationalité ; quelles perspectives pour une gestion durable des déchets solides au Sénégal ?
- **Module 7** – Dimension économique, système de financement et mode de contractualisation en matière de gestion des déchets solides.

La troisième journée sera consacrée à l'étude des filières de récupération et de recyclage des déchets solides et les ressources économiques supplémentaires qui peuvent être tirées de leur transformation.

- **Module 8** – Etude de cas: Expériences du Sénégal en matière de contractualisation dans le domaine de la gestion des déchets solides.
- **Module 9** – Etude de cas: ECO-Lef: le Système Public de reprise et de valorisation des emballages usagés en Tunisie.
- **Module 10** – Groupes de travail sur la gestion des déchets: i) cadre institutionnel/ réglementaire et modes d'organisation ii) systèmes de financement et contractualisation.
- **Module 11** – Panel, synthèse du séminaire et esquisse de plan d'action